

RÔLE ET ACTION DU
MEDECIN DU TRAVAIL DANS
UNE PETITE ENTREPRISE DE
TRAITEMENT DES DEEE



PLAN

- MISSIONS DU MEDECIN DU TRAVAIL
- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE
- RISQUE CHIMIQUE LIE A L'ACTIVITE
- SUIVI SPECIFIQUE
- CONCLUSION

MISSIONS DU MEDECIN DU TRAVAIL AU SEIN D'UN SERVICE INTERENTREPRISE

Conseiller de l'employeur sur:

- L'amélioration des conditions de vie et de travail
- L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mentale, en vue de préserver le maintien dans l'emploi
- La protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'exposition à des agents chimiques dangereux

MISSIONS DU MEDECIN DU TRAVAIL AU SEIN D'UN SERVICE INTERENTREPRISE

Ce suivi s'articule entre :

- le suivi individuel des salariés
- l'action en milieu de travail

Depuis 2011, mise en place d'équipes pluridisciplinaires

Particularité de l'exercice en service interentreprise : suivi de centaines de petites entreprises, de secteurs d'activité variés

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE SUIVIE

Présentation générale :

- Petite taille : 8 salariés en 2004, 21 en 2014 mais intégration d'une entreprise d'insertion en 2006
- Fait partie d'un groupe
- Traitement des ordinateurs et TV à tubes cathodiques, puis des lampes et des écrans plats
- Evolution importante dans le temps au niveau organisationnel et technique

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE SUIVIE

Evolution de l'activité et de l'analyse des risques :

2004 : Activité de traitement des ordinateurs et TV à écrans à tubes cathodiques (TRC) :

- Installation dans des locaux existants
- Démantèlement manuel
- Découpe du tube cathodique par effet thermique
- Broyeurs pour les plastiques durs, souples et le verre
- Risques physiques pris en considération : manutention, TMS, bruit, coupures, circulation...
- Méconnaissance du risque chimique
- EPI à disposition peu portés

Puis Extension de l'activité au traitement des lampes usagées et des écrans plats

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE SUIVIE

2008 et 2013 : campagnes de mesure de l'INRS, dans le cadre de campagnes d'évaluation des risques dans la filière

Ont permis d'identifier le risque chimique

Principaux polluants retrouvés :

- Traitement des TRC → plomb
- Traitement des lampes → mercure, Yttrium et arsenic
- Traitement des écrans plats → mercure (LCD) et plomb
- Décolleuse des dalles plasma → plomb et Yttrium

RISQUE CHIMIQUE LIE A L'ACTIVITE

Le plomb :

- Intoxication = saturnisme
- Pénétration respiratoire (poussières fines ou vapeurs) mais aussi digestive (souillure des doigts ou aliments contaminés). Cutanée minime
- Manifestations : atteintes digestives (coliques de plomb), anémie, atteintes nerveuses et rénales
- **Reprotoxique catégorie 1A** (peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité)
- Valeur limite contraignante de moyenne d'exposition : $0,10 \text{ mg/m}^3$
- Biométrie : plombémie

L'Yttrium :

- Peu de données chez l'homme : irritation oculaire
- VLEP sur 8h : 1 mg/m^3

RISQUE CHIMIQUE LIE A L'ACTIVITE

Les vapeurs de mercure :

- Intoxication : hydrargyrisme
- Pénétration essentiellement pulmonaire (importante et rapide)
- Manifestations : troubles neurologiques, stomatite, atteintes rénales
- **Reprotoxique catégorie 1B** (peut nuire au foetus)
- Tableau maladie professionnelle n°2
- Biométrieologie : mercure sanguin, surtout reflet de l'exposition de la semaine précédente, mercure inorganique totale urinaire (avant la prise de poste), reflet de l'exposition ancienne (supérieure à 3 mois), mieux corrélé aux effets sur la santé

L'arsenic :

- Pénétration digestive, respiratoire et cutanée
- Manifestations ; graves troubles digestifs si ingestion, irritation respiratoire et conjonctivale si inhalation
- **Cancérogène catégorie 1A**

SUIVI SPECIFIQUE REALISE

Action en milieu de travail :

- Alerte concernant les vêtements de travail (prime pour le lavage à la maison)
- Information employeur sur les risques en cas de grossesse
- Mise en place d'une réunion d'information sur l'importance de l'hygiène sur les lieux de travail
- Suite à la première campagne de mesure de l'INRS, décision de réaliser une plombémie à l'ensemble du personnel, même administratif en raison de la proximité des locaux avec l'atelier

Mesures de plombémies à l'ensemble du personnel en 2009

Poste de travail	Plombémie en $\mu\text{g/l}$
Directeur	44
Responsable exploitation	19
Assistante exploitation	25
Opérateur maintenance	93
Responsable atelier	64
Démonteur 1	126
Démonteur 2	99
Démonteur 3	36
Manutentionnaire 1	109
Manutentionnaire 2	85
Cariste	102
Opérateur broyage plastique	89
Opérateur carrousel	176

Valeur de référence dans la population générale inférieure à :

90 $\mu\text{g/l}$ chez l'homme

70 $\mu\text{g/l}$ chez la femme

Valeur limite :

400 $\mu\text{g/l}$ chez l'homme

300 $\mu\text{g/l}$ chez la femme

SUIVI SPECIFIQUE REALISE

Interprétation :

- Personnels administratifs: valeurs normales
- Pour un même poste (démontage, manutention...), des valeurs assez différentes selon l'observance du port des EPI et des règles d'hygiène.
- Poste au carrousel plus exposant, pourtant vase clos et aspiration :
→ casse manuelle des écrans qui ne passent pas dans le carrousel.
- Au niveau de l'entreprise d'insertion dont les salariés réalisent le démontage des TRC : valeurs entre 100 et 220 $\mu\text{g/l}$ → mise en place de poste de démantèlement semi confinés mais sans dispositifs de captage.

SUIVI SPECIFIQUE REALISE

Suivi médical individuel :

- Surveillance médicale réglementaire
- Information sur les risques et sur l'importance des mesures d'hygiène
- Pathologies : TMS, lombalgies
- Biométrie :
 - Mercure urinaire
 - Plombémie
 - Arsenic urinaire

intérêt : - suivi de l'exposition individuelle

- évaluation de l'observance du port des EPI

Peu d'apport dans la mesure de l'efficacité de la prévention collective
(faible effectif, polyvalence...)

CONCLUSION

- Prévention collective et individuelle longtemps peu adaptée par méconnaissance des risques dans la filière
- Complexité du suivi et de la prévention des risques liée aux importantes évolutions organisationnelles et techniques, à l'accroissement des quantités traitées, aux modifications des procédés
- Importance de l'information aux salariés qui ont une faible perception des risques